

Annexe 3

Fonction	enseignant
Nature du poste	Poste complet 20H
Nature de la spécificité	Spécificité liée à la CHASE
Discipline	EPS
N°UAI établissement	0750705J
Nom établissement	BALZAC
Adresse établissement	118 boulevard Bessières 75017 Paris
N° téléphone établissement	
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	Proviseur SURSIN Thierry
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	Le lycée offre, entre autres, un dispositif « sports-études / Classes à Horaires Aménagés Sportive d'Excellence » pour des élèves sportifs de la voie générale. Le recrutement de ces lycéens évolue très positivement depuis plusieurs années tant quantitativement (35 élèves par niveau, soit un effectif de 105 élèves avec un taux de pression élevé) que qualitativement (grande majorité de sportifs de niveau régional et national). Ce dispositif, très porté académiquement, n'est offert que dans 11 établissements parisiens publics dont 6 lycées généraux et technologiques
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	Pas de contraintes particulières d'exercice de la discipline ; néanmoins, il faudra avoir une vigilance sur les activités disciplinaires proposées à ces élèves qui doivent progresser et performer dans leur propre pratique individuelle au sein de leur club. Par ailleurs, l'enseignement de spécialité EPPCS est proposé à Balzac ; en liaison aussi avec la CHASE, l'enseignant devra être en capacité de prendre en charge l'EPPCS.
Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	L'enseignant est le coordonnateur du dispositif. Ses missions sont définies par le texte de cadrage académique de Novembre 2023 : ce sont des missions de conseiller technique et d'expert du monde sportif auprès du chef d'établissement. Elles s'articulent autour de : ➤ Recrutement et suivi des élèves : l'enseignant permet d'identifier les candidatures les plus pertinentes en fonction des barèmes académiques, accompagne les familles et les clubs dans la constitution des dossiers si besoin est, travaille avec les clubs, les familles et l'équipe de direction sur l'aménagement de la scolarité (emploi du temps, évaluations,...), participe à des projets académiques dédiés (orientation, prévention santé,...) et initie des actions utiles à la réussite du dispositif. Il est professeur principal de la classe de 2nde CHASE mais reste le référent pour tous les élèves CHASE de l'établissement ➤ Communication sur le dispositif à l'interne : l'enseignant informe les membres des équipes pédagogiques et éducatives concernées du statut et des besoins pédagogiques spécifiques des élèves sportifs. Il est également chargé de promouvoir le dispositif à l'interne

Annexe 3

	et auprès des clubs et fédérations sportifs du territoire ➤ Rayonnement académique : il collabore avec les coordonnateurs CHASE et Sections Sportives de l'Académie de Paris pour assurer une cohésion de l'ensemble du dispositif et contribuer à sa promotion et à son rayonnement
Compétences souhaitées	L'enseignant doit faire preuve d'une solide connaissance du fonctionnement du monde sportif, d'un bon sens de la communication et du relationnel tant avec ses collègues qu'avec les élèves, les familles et les clubs. Il doit se montrer disponible afin que ces lycéens mènent sereinement leur double cursus et être force de propositions pour le rayonnement du dispositif CHASE au sein de l'établissement
Expérience professionnelle antérieure souhaitée Visa chef d'établissement : 	Une expérience associative, professionnelle ou bénévole dans un sport fédéral peut être un plus. Visa inspecteur : 